



RESULTAT DU VOTE
Nombre de votants : 23
Voix favorables : 23
Voix défavorables :

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 11 février 2020

Délibération
n° CA 2020- 36

relative au tarif de l'école d'été « Toulouse Summer School in Quantitative Social Sciences » organisée par l'Ecole d'économie de Toulouse

Vu le code de l'éducation pris notamment en ses articles L.712-3 ;

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

Article unique

Le tarif de l'école d'été « Toulouse Summer School in Quantitative Social Sciences » est fixé à 275€ au titre de l'année universitaire 2019-2020.

La Présidente du Conseil d'Administration,

Corinne MASCALA

